

REGLES DE VIE ET CONSEILS POUR BIEN VIVRE LE CAMP

A NIMATIONS :

Dès que la musique de rassemblement commence à se faire entendre :

- Arrêter toute activité
- Ranger son activité
- Se rassembler dans le lieu de rassemblement prévu à cet effet (marabout de rassemblement)
- Quand la musique est terminée, tous les colons doivent être présents.

Implication :

- Se laisser porter par l'imaginaire
- S'impliquer activement dans l'animation

C OUPLE :

A l'âge d'une recherche amoureuse, nous cherchons à ce que les jeunes soient responsables de ce qu'ils vivent. Nous discuterons avec eux sur l'attitude des couples vis-à-vis du reste du groupe : ils devront veiller ni à s'isoler du groupe ni à provoquer une gêne pour les autres. Ces règles seront rappelées après chaque boom.

DROGUE, CIGARETTES, ALCOOL : interdits car il s'agit du cadre légal.

H YGIENE PERSONNELLE :

- La douche est obligatoire tous les jours.
- Brossage de dents après chaque repas.
- Lavage des mains en début de repas dans le lieu prévu à cet effet.

L INGE :

- Séparer le linge propre du linge sale. Mettre le linge sale à l'extérieur de la valise dans un sac prévu à cet effet.
- En cas d'oubli du sac pour le linge sale, venir en faire la demande aux animateurs qui en donneront un.
- Les chaussures sont rangées sous le double-toit de la tente
- Si les chaussures sont mouillées ou humides, venir chercher du papier journal dans la salle des animateurs pour les sécher.

OBJETS TROUVES :

- Un carton accueille tous les objets et vêtements trouvés en salle des animateurs.
- Tout effet personnel qui n'est pas rangé se retrouve dans le carton des objets trouvés

POUBELLES :

Le tri des déchets est obligatoire. Se reporter à chaque poubelle pour savoir ce qu'elle peut contenir ou non. En cas de doute demander l'avis d'un animateur.

REPOS

- Réveil :
 - Le matin, ne pas faire de bruit en sortant des tentes
 - Ne pas parler vers les tentes
 - Respecter le sommeil des autres
- Sieste : Pendant la sieste, on peut :
 - Dormir dans sa tente ou dehors
 - Lire dans sa tente ou dehors
 - Utiliser son portable sans que son utilisation soit une gêne au climat de repos du camp. Pas d'appel à ce moment-là.
 - Écouter de la musique avec des écouteurs sans que l'écoute soit une gêne au climat de repos du camp
- Coucher :
 - Un coin « papotage » sera défini
 - Le silence est imposé dans la zone des tentes, au cours des déplacements, dans les bâtiments.

- Tous les jeunes iront se coucher quand les animateurs viendront eux aussi se coucher.
- La nuit à la « belle étoile » est interdite.

SERVICES :

- Tous les jeunes participeront activement aux services qui leur seront confiés chaque jour.
- Le service et l'animateur référent changent chaque jour.
- Lors de la musique de rassemblement des services, tous se rassemblent dans le lieu prévu à cet effet, y compris les jeunes concernés par le service « vaisselle ».

SORTIES :

Les jeunes auront la possibilité de sortir du lieu de camp aux conditions précises ci-après :

- En petit groupe
- Accompagnés d'un animateur
- Après avoir rempli le registre de sortie
- Obtenir l'autorisation du directeur.
- Informer le directeur de leur retour sur le lieu de camp

TÉLÉPHONES PORTABLES :

- Utilisation :
 - Uniquement de 13h15 à 14h15 et du goûter au service du soir.
 - Les animateurs préciseront au début de chaque activité (dans les premiers jours) que l'usage du portable est interdit pendant toute la durée de l'animation.
- Si un jeune ne se sent pas capable de respecter cette règle, il a la possibilité de déposer son portable dans une boîte au début de l'animation et le récupérer après l'animation.
- Un jeune utilisant son portable en cours d'animation sera obligé de le déposer dans la boîte et le récupérer à la fin de l'animation.
- Rechargement des portables :
 - Dans la salle des animateurs exclusivement. Tout appareil découvert en recharge dans d'autres lieux sera systématiquement débranché
 - Le chargeur devra être étiqueté.

TENTES :

- Elles sont réservées au repos et à la détente.
- Dans les périodes de repos, elles ne sont pas mixtes..
- Rangement et propreté des tentes :
 - Mettre la nourriture (bonbons) dans un sachet accroché à la faitière de la tente.
 - Prévoir un sac poubelle dans chaque tente
 - Le premier pique-nique ne doit pas être conservé.
 - Séparer le linge sale et le linge propre
 - Ne pas rentrer de linge et chaussures humides dans la tente : les laisser à l'extérieur sous le rebord de

tente (chaussures) ou étendre le linge humide dans les endroits prévus à cet effet.

- Tendre régulièrement la tente
- Aérer le matin et refermer la tente avant la messe
- Les affaires personnelles sont rangées dans la valise, qui, elles, sont refermées.
- Refermer le sac de couchage et le disposer correctement sur le tapis de sol.
- Plier les couvertures.
- La tente est inspectée tous les jours.

TROUSSES DE TOILETTE ET LINGES DE BAIN :

- Les trousse de toilette sont rangées dans des cagettes (une cagette par tente et étiquetée comme telle).
- Les cagettes sont rangées dans les blocs sanitaires.
- Les serviettes de bain sont étendues proprement sur les fils à linge disposés devant le bloc sanitaire.

VIVRE ENSEMBLE :

- Respecter les autres, le matériel et les locaux
- Politesse envers tous
- Ecoute et bienveillance mutuelle
- En cas de casse, prévenir un animateur ou le directeur

VÉLO :

- Le port du casque est obligatoire
- L'utilisation du vélo est limitée aux déplacements, ou lors de temps définis, encadrés par l'équipe d'animation.
- Chaque colon prendra soin de son vélo, et pourra être amené si besoin à le réparer avec l'aide d'un animateur.